

Lucien Lux a indiqué que le LSAP désapprouve l'accord qui reste à finaliser

# L'accord bipartite remis en question

Mercredi, UEL et gouvernement auraient dû se voir pour finaliser l'accord bipartite négocié en octobre. Alors que ce rendez-vous a été reporté, Lucien Lux, président du groupe parlementaire du LSAP, a ouvertement remis en question cet accord hier au Parlement.

■ Le 30 octobre, UEL et gouvernement s'étaient mis d'accord pour que le coût que représentera la hausse du salaire minimum prévue le 1<sup>er</sup> janvier soit compensé pour les entreprises. Pour ce faire, une contribution du gouvernement à l'alimentation de la Caisse de mutualité des employeurs a été évoquée (pour rappel, depuis l'introduction du statut unique, les entreprises doivent assurer la continuité de la rémunération pour les salariés pendant les treize



Alors qu'il commentait le budget, Lucien Lux a remis en question l'accord bipartite qui reste à finaliser avec l'UEL (union des entreprises luxembourgeoises) (Photo: M. Wilwert)

premières semaines d'absence, suite à quoi la CNS prend le relais).

En outre, si une tranche indiciaire devait être déclenchée en

2011, le coût qu'elle représente devrait lui aussi être compensé pour les entreprises. Les modalités exactes restaient encore à définir. Une réunion était prévue le 8

décembre. Toutefois, Jean Asselborn a déclaré vendredi que cette réunion était reportée. Mardi, Alex Bodry annonçait publiquement à la Chambre des députés qu'il jugeait cet accord être une mauvaise idée, craignant qu'à l'avenir, les entreprises ne demandent systématiquement des compensations en cas de déclenchement d'une tranche indiciaire. Le président du LSAP avait toutefois parlé en son nom propre. Hier, Lucien Lux a franchi une nouvelle étape, déclarant que cette solution est «une voie que nous ne voulons pas prendre».

Une remarque qui n'a pas échappé à l'opposition, François Bausch (*Déi Gréng*) et Xavier Bettel (*DP*) n'ayant pas manqué de souligner ce qu'ils ont identifié comme de nouvelles tensions au sein de la coalition. Le président du groupe parlementaire du *DP* s'est demandé si cette attitude est également partagée par les minis-

tres socialistes, mais n'a pas eu de réponse.

Un nouveau revirement n'est donc pas à exclure, l'UEL ayant annoncé hier ne pas être au courant d'un changement et attendre une date pour une nouvelle réunion.

A noter encore que Lucien Lux a déclaré que l'accord bipartite signé avec les syndicats était «définitif» (celui-ci prévoit que la prochaine tranche indiciaire soit déclenchée en octobre au plus tôt). En clair, le LSAP a annoncé refuser toute discussion sur l'indexation automatique début 2011. Ce à quoi Jean-Louis Schiltz a répondu qu'il faudra parler du sujet en fonction «de l'évolution économique» et plus particulièrement en fonction de la hausse des prix du pétrole. Bref, les tensions entre CSV et LSAP ne semblent toujours pas entièrement surmontées.

■ Nicolas Anen